

**DE L'ÉVALUATION DU RENOUVELLEMENT
DES TIROIRS VERBAUX DANS LA LITTÉRATURE
CAMEROUNAISE CONTEMPORAINE :
UNE LECTURE À PARTIR DE
BRANLE-BAS EN NOIR ET BLANC DE MONGO BETI**

Marie Michèle NGANMO FOYET

nganmomichele@yahoo.fr

Université de Yaoundé I, Cameroun

Abstract: *The use of verb tenses in French generally relies on the information each of them convey. This information does not only depend on the organisation of the French verb-tense system, but also on its usage by the speaking subject. The exploration of some francophone texts has pointed out that the use of these verb tenses has evolved. We observe a drop in the usage of some tenses and moods in favour of some others. This drop in some verb tenses raises the issue of their consideration in novel writing nowadays. As hypothesis, we consider that language evolves inexorably throughout its structures; even through the most resistant ones such as verb tenses. This study explores a Cameroonian novel at the structural level (published in the year 2000) in order to assess the presence of common verb tenses which some are today suffering from obsolescence. The novel is entitled: "Branle-bas en noir et en blanc". The author, Mongo Beti, appears here in a new light and acts like a witness of a strongly socialised French language and that is in a process of appropriation. In the course of this process, the author seems to distance himself from his former etiquette of classical and (very) refined French language writer, as seen through the analysis of his earliest works (Mission terminée, 1957). Thus, we have the feeling that the textualisation of this novel strongly obeys to the authority of influences that gleans the triptych; language/individual/society practically built on the supremacy of the context. We postulate that there is a linguistic-literary renewal which evolves along with a macro-context entailing the condition of the French language in the francophonie and the reflexivity of francophone views. Throughout this work, our approach is going to be globally structural when identifying and limiting the data to analyse. When justifying the changes which are only structural at the beginning, throughout the end of the research we are going to evaluate the contribution of cognitivism and constructivism at the level of the write-up, according to the context and the situation of linguistic appropriation - in order to portray a section of the Cameroon socio-culture. This work is likely to contribute in establishing, according to the different arrays chosen, the evolution of the Cameroonian aesthetic literary creation (the novel).*

Keywords: *verb tenses, context, linguistic appropriation, socio-culture, francophonie, textualisation.*

Introduction

La littérature camerounaise est généralement faite dans une langue qui n'est point celle qui porte (génétiquement) l'héritage culturel des peuples de cet espace. Cette situation paradoxale semble assez handicapante - et certains critiques l'ont très souvent stigmatisée. L'on pourrait remarquer, dans les productions littéraires d'autrefois, un réel mimétisme d'essence puriste dans l'écriture. Cette tendance n'a sans doute pas échappé à la prose de Mongo Beti. C'est probablement en raison de cette propension à la rigueur sur les plans scripturaire et narratologique qu'il reçoit en 1958 une distinction honorifique (« Prix Sainte-Beuve ») pour avoir écrit *Mission terminée* (1957). Depuis la levée du bouclier, et beaucoup plus encore des années 1990 à aujourd'hui, l'on est passé de l'écriture de la bride à l'écriture des libertés consommées. L'organisation interne des tiroirs verbaux n'en a certainement pas été épargnée. C'est ce qui nous permet de conjecturer sa nette évolution. Le problème qui se dégage ici c'est celui de la connaissance de la nature et des représentations desdits tiroirs verbaux dans la littérature camerounaise d'expression française d'aujourd'hui. Notre corpus est constitué à partir de *Branle-bas en noir et blanc* (l'an 2000) de Mongo Beti- et les analyses y relatives seront globalement de ressort structuraliste. Elles bénéficieront des apports du cognitivisme et du constructivisme, quand il s'agira de justifier les changements (liés à la subjectivité) opérés au cours du temps. Au sujet de l'organisation de cette étude, nous ferons, de prime abord, un rappel sur les tiroirs verbaux et les constantes de l'« ancienne » littérature camerounaise. Le prochain point s'intitulera « tiroirs verbaux et créativité littéraire » ; nous traiterons après « des tiroirs verbaux en relation avec les langues et cultures africaines ». Nous enchaînerons avec « la portée fonctionnelle et/ou fonctionnalisante du choix des tiroirs verbaux » pour déboucher sur « quelques inférences et résultats liés à l'étude ».

1. Objet d'étude et corpus

En grammaire classique, les tiroirs verbaux sont des paradigmes qui motivent la conjugaison des verbes en français et qui permettent de mettre en exergue les traits grammaticaux du verbe. La conjugaison d'un verbe est donc fonction de son inscription dans un tiroir verbal établi. En discours, l'utilisation d'un tiroir verbal est tributaire de la visée de discours du sujet énonciateur. Si celui-ci inscrit son discours dans le passé, l'actuel ou encore dans l'avenir, le choix des tiroirs verbaux sera en relation avec ses objectifs de communication, étant donné que c'est lui qui prend en charge l'énonciation.

On aura donc le présent, l'imparfait (qu'ils soient de l'indicatif ou du subjonctif), le futur, etc. Dans le système verbal français, chaque tiroir verbal transporte en lui des valeurs modale, aspectuelle et chronologique (Gardes-Tamine, 1987 : 42). C'est la raison pour laquelle nous n'allons pas nous attarder sur la discussion qui interroge l'introduction ou non du conditionnel présent dans les tiroirs que comporte l'indicatif.

Le système verbal français opère un certain nombre d'oppositions entre les tiroirs verbaux. Ces oppositions s'appuient sur la morphologie de chaque tiroir verbal et quelque peu sur les catégories de mode, de temps et d'aspect. À ce sujet, Paul Imbs affirme :

« Cependant, à l'intérieur du passé, l'opposition de l'imparfait et du « passé simple » est incontestablement une opposition d'aspect. Dans ce cas l'aspect est sous-jacent au temps, puisqu'il se révèle à l'intérieur d'une catégorie temporelle (le passé) ; il en

est ainsi à plus forte raison des autres formes personnelles du verbe, celles-ci étant principalement affectées à l'expression de la catégorie du temps. » (Imbs, 1968 : 15)

On peut lire à travers cette citation qu'une typologie d'oppositions n'exclut pas la prise en compte de l'une ou des autres et que les catégories du temps et de l'aspect¹ verbaux sont consubstantielles. Le système verbo-temporel obéit à un certain nombre de lois. Ces lois dépendent de la valeur que porte intrinsèquement – et même socio-culturellement – chaque tiroir verbal. C'est ainsi que l'indicatif situe généralement l'énonciation dans le réel, le subjonctif permet de marquer l'éventuel et le conditionnel l'hypothétique.

Toutefois, en situation de discours, il est possible que la puissance de transformation de l'outil grammatical, plus encore de l'outil linguistique, du sujet énonciateur provoque l'altération de la « rigidité » des lois grammaticales classiques. C'est dans ce cas que le présent revêt quelquefois des valeurs qu'on reconnaît à d'autres tiroirs. Il peut être en tension vers le passé et aussi vers le futur.

Exemple 1: Cela se passe deux mois environ après sa libération faisant suite à un compromis avec ses supérieurs, paraît-il. (p. 72, 17-19)

Exemple 2: Cela commence toujours d'une façon qui doit paraître tout à fait insolite à un voyageur étranger, mais qui ne surprend plus guère. (p. 7, 1-3)

Lorsqu'on interroge le contexte, on peut se rendre compte que le présent contenu dans « passe » n'est qu'un présent morphologique eu égard au fait qu'il décrit une action dont l'achèvement est confirmée dans le passé. Le procès est envisagé dans le futur au niveau du deuxième exemple, bien que le verbe mis en relief soit au présent de l'indicatif.

La littérature camerounaise d'expression française d'autrefois était généralement marquée par la conformité à des lois esthétiques exogènes, globalement françaises. Cette tendance à une trop exigeante normativité était perceptible dans l'écriture à travers, par exemple, le respect extrêmement rigoureux des lois qui régulent la concordance de temps et de modes. L'on pouvait donc remarquer cette volonté de conformation des besoins linguistiques à la législation qui régit les constructions et les formes ; ce qui pouvait augmenter notablement le clivage que l'on peut constater entre le passage de la pensée à l'expression.

Il était possible de retrouver des formes telles que le plus-que-parfait du subjonctif, le conditionnel passé deuxième forme, etc. par souci de convenance à la norme. Que de passé simple dans les récits ! Le plus-que-parfait du subjonctif est un tiroir que l'on ne retrouve pratiquement plus dans les textes de la littérature camerounaise d'aujourd'hui. Il est non seulement sorti de l'usage dans la langue parlée, mais aussi à l'écrit. Toutefois, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif apparaissent dans notre corpus circonscrit dans un roman de 351 pages (50 occurrences, dont 27 pour le premier et 23 pour le second). Néanmoins, chaque apparition est prise en charge uniquement par le narrateur-scripteur et la personne de conjugaison la plus employée est la troisième du singulier (49/50 occurrences). Ces formes relèvent d'un conservatisme que le narrateur-scripteur gère seul dans le texte. C'est donc un personnage particulier de très grande culture qui veut sauvegarder une forme en voie de disparition. Le conditionnel passé deuxième forme n'est

¹ La précaution que nous prenons ici est au sujet de la définition de la notion d'aspect. L'aspect se distingue du mode d'aspect (cf. Maingueneau, 1981 : 46).

pas attesté dans le corpus. L'on peut donc penser que ces formes sclérosantes du passé sont en fossilisation dans la nouvelle littérature camerounaise d'expression française.

Exemple 3 : Eddie, quoi qu'en pensât et dît son associé Dieudonné, pouvait se targuer d'être redevenu un véritable autochtone. (p. 8, 4-6)

Exemple 4 : Un orage effroyable, qu'un poète épique sans trop exagérer eût qualifié d'apocalyptique, s'abattit sur la ville. (p. 26, 16-18)

Exemple 5 : Ce n'était pas ici le milieu où le petit enfoiré de proxénète eût évolué comme un poisson dans l'eau. (p. 45, 6-7)

Exemple 6 : Bien qu'il dût alors se taire, Antoinette étant revenue s'asseoir en face des deux hommes, Georges n'en pensait pas moins et allait bientôt le montrer. (p. 90, 19-21)

Exemple 7 : Leur violence interdisait tout déplacement aux troupes, qu'elles fussent groupées en bataillons, ou dispersées en éclaireurs. (p. 275, 33-35)

Cette situation est d'autant plus embarrassante qu'elle amène à se poser des questions sur la puissance de représentation de la réalité linguistique et sociale du système de correspondance des tiroirs verbaux et davantage sur l'obstination à garder comme faisant toujours partie intégrante du système verbal français des tiroirs qui ne sont plus opérants en discours.

2. Tiroirs verbaux et esthétique littéraire

Nous tenons à dire ici d'emblée, concernant la méthodologie de dépouillement, que la collecte des données s'est fait manuellement. À travers le tableau récapitulatif des tiroirs verbaux français, on peut lire les oppositions morphologiques suivantes² :

Tableau 1 : Attestations des tiroirs verbaux dans le corpus

Indicatif	Présent : 4286 occurrences	Imparfait : 1931 occurrences	Passé simple : 1252 occurrences	Futur : 182 occurrences
	Passé composé : 1170 occurrences	Plus-que-parfait : 488 occurrences	Passé antérieur : 16 occurrences	Futur antérieur : 19 occurrences
Subjonctif	Présent : 180 occurrences		Imparfait : 27 occurrences	
	Passé : 23 occurrences		Plus-que-parfait : 23 occurrences	
Conditionnel	Présent : 268 occurrences		Passé 1 ^{ère} forme : 83 occurrences	
			Passé 2 ^{ème} forme : non attesté dans le texte	
Impératif	Présent : 396 occurrences		Passé : 03 occurrences	

Nous pouvons constater que chaque forme simple a une correspondance au niveau des formes composées, à l'exception du conditionnel présent dont la correspondance est bipartite. Cette pseudo-bipartition est due au fait que le conditionnel

² Nous centrons les analyses sur la fréquence d'attestation des tiroirs verbaux. Et nous évitons ici le débat sur le maintien ou non du conditionnel présent dans la classe du mode indicatif en français. Notre avis pourra être exposé dans d'autres circonstances de discussion pour des études ultérieures.

passé deuxième forme est morphologiquement identique au plus-que-parfait du subjonctif. Ce conditionnel passé deuxième forme est non attesté dans notre source du corpus. Cette classification des tiroirs est, semble-t-il, bâtie sur des considérations d'ordre morphologique et non sémantique, car comment comprendre le rapprochement du présent et du passé simple qui sont des tiroirs dont les valeurs ne sont pas semblables. En revanche, on aurait accepté le rapprochement de ce présent avec le passé composé. (Gardes-Tamine, 1987 : 42) parle à ce niveau d'un « présent composé ».

En effet, sur le plan morphologique, le passé composé est formé à partir du présent. Sur le plan aspectuel et du fait que le présent ne marque pas de borne du procès, il comporte en lui une partie de l'accompli qu'on retrouve absolument au niveau du passé composé. L'exploration de l'œuvre du corpus nous fait remarquer la rareté d'usage de certains temps au profit d'autres temps, plus usités. Nous avons signalé, en amont, la prééminence du présent de l'indicatif aux dépens des autres (4286 occurrences). Pour Albert Dauzat,

« Depuis le XVII^{ème} siècle, la prononciation a changé sur bien des points, le vocabulaire s'est transformé et prodigieusement enrichi. C'est la morphologie de la langue – le système des flexions, des formes grammaticales – qui a le moins varié. Dans ce dernier domaine, les grammairiens classiques ont vu à peu près réalisé leur vœu de fixer la langue. Fixation relative, car deux temps sont sortis de l'usage parlé (le prétérit (2), et l'imparfait du subjonctif), sans parler de certaines transformations de ce détail. » (Dauzat, 1956 : 11)

Ceci nous laisse croire que les barrières qui distinguent le style littéraire de l'oral tendent à s'effriter et que le modèle fictionnel d'aujourd'hui ne fonctionne plus essentiellement de la même manière qu'autrefois. On peut à cet effet parler d'un relâchement dans la textualisation du discours littéraire. On a donc affaire à une littérature beaucoup plus accessible, soucieuse de rendre compte de la socialité de l'utilisation de la langue française en socioculture camerounaise. C'est dans cette logique que Paul Imbs signale :

« Bien qu'en bonne linguistique il faille accorder la priorité à la langue parlée, nous donnerons les formes de la langue littéraire, avec lesquelles le lecteur est mieux familiarisé ; les formes de la langue parlée seront placées immédiatement en-dessous. C'est par celles-ci, en tout cas, qu'un Français d'aujourd'hui commence l'apprentissage des formes verbales, elles représentent l'infrastructure du système et la norme vécue par tous les Français, alors que les formes de la langue écrite ne sont connues que comme une superstructure mémorielle, vécue seulement par la minorité – certes importante – des Français et des francophones cultivés. » (Imbs, 1968 : 7)

Il y a ainsi cette volonté de simplification de la classification normative des tiroirs verbaux pour les ramener au niveau d'un sujet énonciateur ordinaire ou du commun des francophones – qui affectionne la langue courante et fluide. Les valeurs d'emploi des temps et modes classiques ainsi que ceux-ci sont ainsi des réalités fonctionnant en puissance et de manière virtuelle.

En outre, on observe dans cette littérature qui pourrait être qualifiée d'utile et d'émergente une certaine dissolution sémantique de certaines formes pour en nourrir d'autres dans l'expression du temps. Cela signifie que le système verbal classique affirme sa quasi-incapacité à répondre aux besoins de l'expression du temps en français, dans sa plus grande étendue – y compris en contact avec la socio-culture camerounaise actuelle.

« Le passé immédiat est exprimé par l'auxiliaire venir (de). On remarquera la dégradation progressive de la valeur originaire dans les expressions suivantes : « il vient de Bordeaux » (valeur spatiale pure), « il vient d'arriver » (valeur temporelle associée à un verbe de mouvement), « il vient de finir » (valeur temporelle pure). Le peuple emploie volontiers sortir (de), plus expressif : « je sors d'en prendre ». » (Imbs, 1968 : 214)

Si par un souci de précision, le génie de la langue propose des formes concurrençant certains tiroirs verbaux, cela signifie que ces derniers ne combrent pas de manière exclusive l'expression du temps, du mode et de l'aspect ; encore que ce soit le contexte qui les circonscrit à travers la participation de plusieurs paramètres relevant des univers de croyance et de la vision du monde.

Exemple 8 : Voilà donc Eddie qui ramène sa partenaire d'une nuit dans sa fringante Mercedes blanche qu'il n'utilise que dans ces circonstances-là. (p. 9, 7-9)

La valeur d'habitude et le mode d'aspect itératif que véhicule le présent contenu dans le verbe « utilise » sont soutenus par le contexte. C'est également le cas de l'adverbe « toujours », dans l'exemple suivant, qui apporte des précisions sur l'aspect du verbe « être ».

Exemple 9 : Eddie ne voit pas le danger venir, sans doute parce qu'il est *toujours* sous le coup des galants ébats. (p. 9, 13-15)

Cette situation nous permet de dire que le temps, l'aspect ou le mode ne sont pas des formes, mais des valeurs qui peuvent emprunter des formes diverses. Ces catégories peuvent s'actualiser dans une seule forme ou dans plusieurs à la fois. Cf. exemple précédent.

Étant donné que, dans le texte, deux entités (le narrateur-scripteur et les autres personnages) s'opposent au niveau de l'utilisation qualitative des tiroirs verbaux, l'on en infère qu'en amont, le choix des unités est calculé et il a un but hautement pragmatique. Ce qui amène à penser que, d'un côté, le narrateur-scripteur a une culture littéraire approfondie qu'il ne manque pas de convoquer ; de l'autre, on a l'impression que les autres personnages n'ont pas conscience de l'existence de certains tiroirs verbaux, ou encore ils les censurent de leur expression.

3. Des tiroirs verbaux en relation avec les langues et cultures africaines

Il s'agit ici de rapprocher le discours de BBNB à celui des langues africaines à travers l'exploration/exploitation des tiroirs verbaux pour évaluer la rentabilité dans le texte. Dans le corpus, le tiroir verbal le plus utilisé est le présent de l'indicatif. On peut observer, sur les plans aspectuel et temporel, que ses potentialités expressives en contexte discursif sont larges. C'est sans doute la raison pour laquelle il est le tiroir dont le fonctionnement est le plus diversifié en français et dont il est difficile, au préalable, de définir les valeurs d'emploi. Pour ce faire, le point de vue de (Imbs, 1968 : p. 11) peut paraître on ne peut plus déconcertant dans cette citation : « Si la phrase entière exprime

ceci ou cela, on emploie la forme du présent. En d'autres termes, la valeur est donnée dans le système des formes, les emplois ne se révèlent que dans le contexte de la phrase. ».³

S'il est vrai que les circonstances du discours peuvent orienter la détermination de la valeur d'emploi d'un tiroir verbal, il serait aberrant de définir au préalable, dans son entièreté, les situations dans lesquelles un tiroir peut être opérant. Quant à l'expression de l'africanité à travers l'utilisation de certaines constructions relatives à l'expression du temps, nous avons relevé quelques cas de calque dans BBNB.

Exemple 10 : Patron, je n'ai pas deux mille, la journée commence seulement. (p. 19, 6-7)

Cette construction résulte en réalité d'un transfert de formes d'une langue autre que le français à celle-ci. En effet, en se fiant au contexte de délivrance de cette phrase, l'on peut comprendre par-là que le sujet énonciateur veut signifier que « la journée vient de commencer ». Le calque provient du fait que l'énonciateur a cristallisé l'expression du passé récent, représenté dans une langue – qui n'est pas le français – par un morphème précédant l'infinitif, dans le présent mais aussi dans le sémantisme du modalisateur « seulement ».

En prenant en compte le cas d'espèce ci-dessus de calque, nous pouvons dire que la contribution de la langue et la culture africaine n'est pas insignifiante dans le texte de Mongo Beti à travers l'expression du temps et du mode d'aspect (passé proche et mode d'aspect inchoatif).

Par ailleurs, l'exploration du corpus nous permet de remarquer la déchéance de l'imparfait du subjonctif au bénéfice du présent de l'indicatif.

Exemple 11 : Il aurait fallu que je connaisse davantage le bonhomme. (p. 222, 10-11)

On se serait attendu à un imparfait du subjonctif, pour respecter la concordance de temps et de modes : il aurait fallu que je connusse davantage le personnage.

Il est donc possible d'affirmer que le texte de Mongo Beti rend compte de la vitalité des tiroirs verbaux français en contexte camerounais. C'est la raison pour laquelle ses personnages récusent ou peut-être ignorent le fonctionnement de certains tiroirs verbaux, car ils sont le témoignage d'un état de langue donné dit ancien et qui apparaissent en vestige dans cette nouvelle littérature camerounaise d'expression française.

4. De la portée fonctionnelle et/ou fonctionnalisante du choix des tiroirs verbaux

Dans une énonciation donnée, le choix des unités de discours est fonction non seulement de l'intention de communication de celui qui réalise l'acte d'énonciation mais aussi des lois de fonctionnement des unités dans la langue cible. Dans une lettre adressée à Henri Bonnard le 23 septembre 1947, Gustave Guillaume écrit : « Il ne faut pas perdre de vue que l'expression est, en tout état de cause, conditionnée par la représentation. Autrement dit le fait de discours, second, est tributaire du fait de langue, premier » (Bonnard, 1969 : 23). Cela signifie que les opérations mémorielles de construction et de déconstruction de la forme et du sens déterminent l'existence des unités de discours

³ Le soulignement de la première séquence de cette citation marque le point que nous attaquons précisément dans l'affirmation de cet auteur.

choisies⁴. Plus encore, l'univers de croyance conditionne les précédentes étapes de l'acte de communication. C'est la raison pour laquelle chaque société a son découpage propre du système verbo-temporel. Eu égard à ce fait, (Bally, 1968 : 13) affirme : « Certes, personne ne s'aviserait aujourd'hui de nier les rapports qui unissent la pensée collective et la langue ».

Dans le texte, le tiroir verbal le plus représenté et dont la fréquence dépasse largement celle des autres est le présent de l'indicatif. Le présent est un tiroir qui situe le discours dans l'actuel. En effet, sa présence pourrait se justifier par le fait que le narrateur priorise les conversations entre les personnages et ses interventions sont légères par rapport à celles des autres personnages. Les échanges entre les personnages sont vivants, dynamiques et laissent place à l'indicatif.

Par ailleurs, l'analyse que nous avons faite plus haut sur l'expression du temps à travers un calque qui dénote d'un transfert d'une langue africaine au français montre que celle-ci est d'un apport considérable dans la prose romanesque de Mongo Beti. En effet, l'intégration consciente de ces structures à travers la textualisation du discours dans BBNB pourrait traduire l'intention de l'auteur à vouloir non seulement véhiculer son moi mais aussi à rendre compte fidèlement des situations discursives qui prévalent dans l'univers qu'il décrit. C'est la raison pour laquelle il ne faudrait pas s'attendre à ce que les personnages de BBNB convoquent le plus-que-parfait et l'imparfait du subjonctif ainsi que le conditionnel passé deuxième forme dans leur discours.

5. Quelques inférences et résultats

À partir des développements ci-dessus, l'on peut retenir certaines leçons.

Sur le plan pratique, la rareté de ces tiroirs dans le texte affecte la théorie grammaticale. Les grammaires d'aujourd'hui sont en réforme et on peut constater, en consultant les livres de français 6^{ème}/1^{ère} année (Kengni, 2015) et 5^{ème}/2^{ème} année (Kengni, 2015 : 193), qui sont au programme dans les lycées et collèges, que les imparfait et plus-que-parfait du subjonctif, le conditionnel passé 2^{ème} forme n'entrent plus dans les tableaux de conjugaison. Le conditionnel n'est d'ailleurs réduit qu'à son présent. Ces tiroirs verbaux y ont donc été évacués. Cela signifie que, de plus en plus, l'on prépare le jeune à entrer dans une nouvelle dynamique d'exploitation des tiroirs verbaux, puisqu'on aura des oppositions modernes et des emplois différents de ces tiroirs en contexte.

La priorité est accordée à l'indicatif, qui conserve ses huit temps classiques. On peut donc penser que la nouvelle orientation situe le discours au niveau de la concrétion, du réel contrôlable et objectivable.

Sur le plan pédagogique et didactique l'on peut comprendre qu'on n'est plus libre d'enseigner ou de convoquer ces tiroirs, car l'on risque de paraître caduque ou obsolète ; ce qui a pour conséquence qu'on ne les enseigne plus dans ces classes. La censure provient du fait que l'écriture littéraire impacte sur la théorie grammaticale, théorie qui reflète la langue vivante dans laquelle certains tiroirs verbaux sont en voie de disparition ; d'autres ayant même disparu.

La théorie de la littérature ainsi porte un témoignage sur l'impact au niveau de l'écriture. La théorisation grammaticale évolue au rythme de la langue qui est écrite aussi et

⁴ Nous rejoignons là le point de vue guillaumien qui stipule qu'il y a en prélude de l'acte de langage des opérations préparatoires à l'énonciation proprement dite qui n'est rien d'autre que le produit fini d'opérations qui ont eu lieu au niveau de la tête.

cette langue qui est écrite et qui est à l'image de l'expression orale est dynamique. Les nouvelles tendances de la grammaire, élaborées pour former les cervelles encore fraîches, se dérobent à certains tiroirs verbaux et il y en a aussi qui sont réduits à quelques verbes. Au lieu de « nous obtînmes », considéré comme forme archaïsante, la tendance préfère « nous avons obtenu ».

Conclusion

Au terme de notre étude, nous rappelons que le sujet était celui de l'évaluation du renouvellement des tiroirs verbaux dans une œuvre littéraire camerounaise de la fin du XX^{ème} siècle. Cette œuvre c'est BBNB de Mongo Beti. Pour ce faire, nous avons posé le problème de la connaissance de la nature et des représentations de ces tiroirs verbaux dans cette littérature, en général, et dans BBNB de Mongo Beti, en particulier, texte à partir duquel nous avons élaboré notre corpus. Partant du principe selon lequel une langue, dite vivante, est susceptible de changement à travers le temps et l'espace, nous avons ainsi posé en hypothèse l'évolution possible de la langue française à travers ses tiroirs verbaux dans la nouvelle littérature camerounaise d'expression française – ancree dans une socioculture bien précise – et dont BBNB nous en fait l'écho. En guise de méthode d'analyse, nous avons jugé que le structuralisme serait productif dans cette étude. En revanche, nous avons prévu que les analyses pourraient bénéficier, en tant que de besoin, des principes cognitiviste et constructiviste pour pallier les probables manquements du structuralisme dans l'interprétation des données analysées. C'est ce qui nous a permis, par exemple, d'établir un rapport entre certaines constructions et l'inscription de la source du corpus dans un courant littéraire, conditionnant la scripturalisation du texte. Bien plus, ces courants ont été bénéfiques pour mieux apprécier nos données du point de vue de leur connaissance. Dans la même veine, nous avons donné une place importante à la subjectivité qui est au cœur de l'acte d'énonciation dans la pratique de l'activité langagière impactant sur la grammaire. Pour résoudre le problème qui a sous-tendu notre investigation, nous avons structuré l'étude en cinq points principaux. D'emblée, nous avons fait une mise au point sur les tiroirs verbaux et les constantes de l'ancienne littérature camerounaise d'expression française ; ce qui la différencie de la nouvelle. Par ailleurs, l'étude s'est appesantie sur les « tiroirs verbaux et esthétique littéraire » où il était possible de remarquer la décrépitude de certains tiroirs au bénéfice des autres. L'on a pu se rendre compte que les formes sclérosantes du passé telles que le plus-que-parfait et l'imparfait du subjonctif sont en fossilisation dans cette nouvelle littérature camerounaise d'expression française et se figent. Ensuite, le travail a évalué la rentabilité de l'influence de la socio-culture africaine camerounaise sur les tiroirs verbaux français et leur emploi en discours dans BBNB. À cet effet, certains cas de calque ont illustré ce point de vue. Nous avons aussi présenté la portée fonctionnelle et/ou fonctionnalisante de l'emploi des tiroirs verbaux. L'on a clôturé le travail en relevant quelques inférences et résultats liés à l'étude.

Il ressort de notre analyse que les tiroirs verbaux évoluent avec le temps et l'espace. Nombreux peuvent donc être les motifs liés à ce revirement dans la nouvelle littérature camerounaise d'expression française, en général, et dans BBNB de Mongo Beti, en particulier. La tendance au relâchement dans l'écriture (dans la conjugaison des verbes) peut être la résultante des aspirations d'une époque qui tente de rendre compte de l'expression sociale de la langue française en discours dans la socio-culture camerounaise. Il y a aussi que les personnages de BBNB situent leur discours à un niveau de langue moyen, voire basique.

Il ne s'agit pas d'un discours littéraire dont le narrateur scripteur semble donner l'impression d'en avoir l'apanage. Si la langue française peut, en situation d'appropriation, être considérée comme un cadre d'enchâssement à travers lequel l'on exprime des réalités provenant d'autres cultures, on peut dire que les tiroirs verbaux qui ne sont pas attestés dans les échanges entre les personnages pourraient ne pas être opérants dans la socio-culture de ceux qui l'utilisent. Les tiroirs verbaux n'évoluent donc pas au gré du hasard, mais en fonction d'une esthétique établie et quelquefois selon des options ludiques. Tout compte fait, la voix du contexte, perçu dans son sens le plus large, a sans doute retenti dans cette heureuse révolution qui convient à une francophonie affirmée et libre.

BIBLIOGRAPHIE

- BALLY, Charles, (1968) [1932], *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Éditions Franke.
- BONNARD, Henri, (1969), « Guillaume, il y a vingt ans », dans *Langue Française*, Paris, Larousse, pp. 21-35.
- DAUZAT, Albert, (1956) [1947], *Grammaire raisonnée de la langue française*, Paris, IAC.
- GARDES-TAMINE, Joëlle, (1987), « Introduction à la syntaxe (suite) : Les tiroirs verbaux », dans *L'Information Grammaticale*, n°35, pp. 42-45.
- GUILLAUME, Gustave, (1945), *L'Architectonique du temps dans les langues classiques*, Paris, Honoré Champion.
- IMBS, Paul. (1968) [1960], *L'Emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris, Klincksieck.
- KENGNI, Simplicie Aimé et alii., (2015), *Français 6^{ème} & 1^{ère} année. Livre unique*, Yaoundé, Mondoux Éditions.
- MAINGUENEAU, Dominique, (1981), *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- MONGO BETI, (1957), *Mission terminée*, Paris, Buchet Chastel.
- MONGO BETI, (2000), *Branle-bas en noir et blanc*, Paris, Julliard.